



Nom d'usage : PARACHKÉVOVA-RACINE

Prénom : Irina

NUMEN : 23S0528591DOF

Date et lieu de naissance : 26 décembre 1974, Varna (Bulgarie)

Grade : Professeur, 1^{ère} classe, échelon 2

Adresse personnelle : 30 bis, Boulevard de Cessole, Villa Pain d'Épice, 06100, Nice

Adresse professionnelle :

Université Côte d'Azur, Faculté de Droit et de Science Politique, Avenue Doyen Louis Trotabas, 06050 Nice Cedex 1

Téléphone : 04 92 15 70 00

Email : Irina.PARACHKEVOVA@univ-cotedazur.fr

Laboratoire :

GREDEG – UMR 7321 CNRS/UNS, 250, Rue Albert Einstein, Bât. 2, CS 10269 06905 Sophia Antipolis Cedex

Téléphone : 04 93 95 42 28

Email : irina.parachkevova@gredeg.cnrs.fr

CARRIÈRE ET CURSUS

RÉSUMÉ DU PARCOURS UNIVERSITAIRE

Depuis septembre 2013, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université Côte d'Azur, Faculté de Droit et Sciences politiques.

2011-2013, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis.

2011, Concours d'agrégation en droit privé et sciences criminelles (concours externe).

2010, Habilitation à Diriger des Recherches en Droit, Université de Nice Sophia Antipolis.

2005, Recrutement en tant que maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Nice Sophia Antipolis.

2004, Qualification aux fonctions de Maître de conférences par le CNU, Section 01.

2004, Doctorat en droit privé et sciences criminelles, Université de Nice Sophia Antipolis (« Pouvoir et financement dans la société anonyme cotée »).

FONCTIONS À L'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Depuis septembre 2013, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université Côte d'Azur, Faculté de Droit et Sciences politiques.

2005-2011, Maître de Conférences à l'Université de Nice Sophia Antipolis.

2003-2005, Attachée d'enseignement et de recherche (ATER), Faculté de Droit et Sciences politiques.

1999-2003, Chargée de travaux dirigés à l'Université de Nice Sophia Antipolis.

FONCTIONS EN DEHORS DE L'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

2009-2020, Enseignant-chercheur invité, Université Mundiapolis, Casablanca, Maroc.

2017-2018, Enseignant-chercheur invité, École Nationale de la Magistrature.

2017, Enseignant-chercheur invité, Filière Francophone de Droit de l'Université Libanaise.

2011-2013, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis.

TITRES UNIVERSITAIRES

2011, Concours d'agrégation en droit privé et sciences criminelles (concours externe).
2010, Habilitation à Diriger des Recherches en Droit, Université de Nice Sophia Antipolis.
2004, Doctorat en droit privé et sciences criminelles.

Sujet de thèse : « Pouvoir et financement dans la société anonyme cotée ».

Sous la direction du professeur Jean-Pierre GASTAUD.

Soutenue publiquement le 4 juin 2004, à Faculté de Droit et Sciences politiques de Nice.

Mention « très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité et autorisation de publication en l'état ».

Jury :

Jean-Pierre GASTAUD, Professeur à l'Université de Paris-Dauphine.

Paul LE CANNU, Professeur à l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne (rapporteur).

François-Xavier LUCAS, Professeur à l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne.

Jacques MESTRE, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille-III.

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN, Professeur à l'Université des Sciences sociales de Toulouse (rapporteur).

Ouvrage tiré de la seconde partie de la thèse, publié à compte d'éditeur : *Le pouvoir de l'investisseur professionnel dans la société cotée*, LGDJ, coll. Droit et Économie, 2005.

1997-1998, Diplôme d'Etudes Approfondies en Droit privé de l'Entreprise, mention Bien.

LANGUES ETRANGÈRES

Bulgare : bilingue.

Anglais : niveau professionnel.

Russe : niveau intermédiaire.

PUBLICATIONS ET PRODUCTION SCIENTIFIQUE

1. OUVRAGES

1° I. Parachkévova-Racine, J.-B. Racine, Th. Marteu (dir.), *Droit et objets connectés/The law and connected objects*, préface G. Lewkowicz, Ouvrage collectif bilingue (français et anglais) issu d'un projet de recherche, Larcier, coll. Création Information Communication, 2020, 277 pp. (co-écrit à hauteur de 55 pp.).

2° Termes de droit des affaires, Gualino éditeur, 2006 (coécrit avec Eva Mouial Bassilana).

3° Le pouvoir de l'investisseur professionnel dans la société cotée, LGDJ 2005, Coll. Droit et Economie.

4° Pouvoir et financement dans la société anonyme cotée, Thèse présentée en vue de l'obtention du Doctorat de Droit privé, soutenue publiquement le 4 juin 2004 à Nice, sous la direction de Jean-Pierre Gastaud, Professeur à l'Université Paris-Dauphine.

5° Annales corrigées, Droit des affaires et Droit commercial, Gualino éditeur, coll. AnnaDroit, 1^{ère} édition 2002 ; Réédition et refonte : 2003, 2004, 2006 et 2007 (coécrit avec Eva Mouial Bassilana).

À paraître en 2021 : E. Mouial Bassilana, I. Parachkévova-Racine, M. Teller, *Droit des affaires*, Manuel, Dalloz, coll. Séquences, 370 pp. (co-écrit à hauteur de 125 pp.).

2. ARTICLES DANS DES REVUES À COMITÉ DE LECTURE

1° « Éthique environnementale et droit des sociétés », Contribution à colloque « Éthique et Droit économique », Université Côte d'Azur, 1^{er} octobre 2021, à paraître à la *RIDE* (12 pp).

2° « La gouvernance d'entreprise soutenable est-elle inévitable ? », Contribution lors de l'ouverture d'un cycle d'ateliers en ligne sur la gouvernance d'entreprise soutenable, Université Côte d'Azur/Université de Nanterre/ IEP de Paris/Réseau Trans Europe Experts, 4 mars 2021, à paraître à la *RIDE* (14 pp.).

- 3° « Les conventions réglementées dans les groupes de sociétés : appel à une réforme » *Revue des Sociétés* 2021, p. 487 (15 pp.)
- 4° « La loi PACTE et l'interprétation du droit des sociétés », Éditorial, *Bull. Joly Sociétés* 2020, p. 1, n° 121g4 (2 pp.).
- 5° « Intérêt de groupe, où es-tu ? », Éditorial, *Bulletin Joly Sociétés* 2019, p. 1, n° 119t0 (2 pp.).
- 6° « Retour sur les écueils de l'action en responsabilité pour insuffisance d'actif », *Bulletin Joly Sociétés* 2018, p. 600, n° 119a0 (13 pp.).
- 7° « Les conventions passées entre la société et ses administrateurs et actionnaires », Dossier (co-rédaction et coordination), *Actes pratiques et Ingénierie sociétaire*, LexisNexis, n° 162, nov.-déc. 2018, p. 4 s (co-écrit à hauteur de 58 pp.).
- 8° « Les obligations des investisseurs institutionnels et gestionnaires d'actifs », in *Réflexions collectives sur la nouvelle directive "droits des actionnaires" du 17 mai 2017*, Dossier, *Revue des Sociétés* 2017, p. 686 (6 pp.).
- 9° « La responsabilité dans les groupes de sociétés », Dossier (co-rédaction et coordination), *Actes pratiques et Ingénierie sociétaire*, LexisNexis, n° 153, mai-juin 2017, p. 4 (co-écrit à hauteur de 7 pp.).
- 10° « Loi de 1966 et Gouvernance », in *Les 50 ans de la loi de 1966 sur les sociétés commerciales*, Actes de colloque, *Revue Droit des sociétés*, févr. 2017, p. 13 (20 pp.).
- 11° « D'un reporting l'autre : où va l'entreprise ? », Éditorial, *Bulletin Joly Sociétés* 2017, p. 585, n° 116w0 (2 pp.).
- 12° « L'intérêt indirect dans les conventions réglementées », *Bulletin Joly Sociétés* 2016, p. 450, n° 115e8 (19 pages).
- 13° « L'indésirable réforme du droit des sociétés », Editorial, *Bulletin Joly Sociétés* 2016, p. 189, n° 114u9 (2 pages).
- 14° « L'augmentation de capital forcée dans la loi Macron », *Bulletin Joly Sociétés* 2015, p. 529, n° 114d3 (10 pages).
- 15° « Les obligations des fonds d'investissement au sein des sociétés cotées », *Revue des Sociétés* 2015, p. 75 (25 pages).
- 16° « L'associé responsable », Editorial, *Bulletin Joly Sociétés* 2015, p. 165, n° 113h3 (2 pages).
- 17° « Les dispositions relatives aux conventions réglementées dans l'ordonnance du 31 juillet 2014 : en attendant la prochaine réforme », *Bulletin Joly Sociétés* 2014, p. 481, n° 112s0 (9 pages).
- 18° « Les apports de la loi Florange au droit des sociétés », *Bulletin Joly Sociétés* 2014, p. 614, n° 111w9 (11 pages, coécrit avec Eva Mouial Bassilana).
- 19° « L'évaluation des droits sociaux par l'expert de l'article 1843-4 du Code civil : d'une controverse, l'autre », Editorial, *Bulletin Joly Sociétés* 2013, p. 529, n° 110j7 (2 pages).
- 20° « Rester associé, un aléa à cerner », in « Les aléas sociaux » (dossier), *Actes pratiques et Ingénierie sociétaire*, LexisNexis, n° 132, nov.-déc. 2013, p. 24 (17 pages).
- 21° « Le devoir d'alerte dans la distribution du crédit », *Revue de droit bancaire et financier*, n° 1, janvier 2013, Dossier 9 (16 pages).
- 22° « La rétroactivité des sanctions en droit des sociétés », *JCP E* 2013, n° 38 (7 pages).
- 23° « La rémunération des dirigeants des sociétés cotées : de la morale à la réforme », *Revue Internationale de Droit Economique* 2-2010, p. 241 (19 pages).
- 24° « Le droit bulgare des contrats à l'épreuve de l'harmonisation européenne », *Revue Internationale de Droit Comparé* 1-2009, p. 147 (30 pages).
- 25° « 1807-2007 : A la recherche d'un droit commun des sociétés commerciales », in « Dossier bicentenaire du Code de commerce », *Journal des sociétés*, Février 2007, n° 40, p. 46 (7 pages).
- 26° « La nouvelle responsabilité des dirigeants sociaux dans les procédures collectives : révolution ou évolution ? », *Les Petites Affiches*, 19 décembre 2006, n° 252, p. 4 (16 pages).

3. CHAPITRES D'OUVRAGES

- 1° « La société face aux réalités de l'entreprise responsable : quel avenir pour la transition écologique ? », in *Le droit économique, levier de la transition écologique ?*, Colloque Université de Nanterre, 14 et 15 juin 2021, à paraître chez Larcier (20 pages).

- 2° « Introduction » (6 pages), « La qualification juridique brouillée par les objets connectés » (15 pages), « Le paradigme d'un droit et d'un régime propres aux objets connectés » (12 pages), in I. Parachkévova-Racine, J.-B. Racine, Th. Marteu (dir.), *Droit et objets connectés*, préface G. Lewkowicz, Ouvrage bilingue (français et anglais), Larcier, coll. Création Information Communication, 2020.
- 3° « L'entreprise », in J.-B. Racine (dir.), *Le droit économique au 21^{ème} siècle : notions et enjeux*, Ouvrage collectif, LGDJ, coll. Droit et Économie, 2020, p. 275 (25 pp.).
- 4° « Le conseil d'administration de demain », in *Mélanges en l'honneur d'Alain Couret. Un juriste pluriel*, Ouvrage collectif, éd. Francis Lefebvre-Daloz, 2020, p. 343 (9 pp.).
- 5° « Les dynamiques contemporaines du droit économique à la recherche de sens : quel avenir ? », in J.-S. Bergé et G. C. Giorgini (dir.), *Le sens des libertés économiques de circulation*, Actes de colloque, Larcier, coll. Droit, Économie, International, 2020, p. 73 (9 pp.).
- 6° « La responsabilité sociale de l'entreprise », in D. Fenouillet (dir.), *Flexibles notions. La responsabilité civile*, Ouvrage collectif issu d'un cycle de séminaires, Éditions Panthéon-Assas, 2020, p. 299 (6 pp.).
- 7° « Les femmes en droit des affaires », in *Mélanges en l'honneur de Jacques Mestre*, Ouvrage collectif, LGDJ-Lextenso 2019, p. 649 (12 pp., coécrit avec Eva Mouial Bassilana et Marina Teller, à hauteur de 8 pp.).
- 8° « Le non-renvoi des QPC en droit des affaires », in N. Droin et A. Fautré-Robin (dir.), *Le non-renvoi des QPC*, Actes de colloque, Institut Universitaire Varenne-LGDJ, Coll. Colloques & Essais, 2018, p. 103 (12 pp.).
- 9° « Clauses de stage » et « Clauses léonines », in F. Buy, M. Lamoureux, J. Mestre, J.-Ch. Roda (dir.), *Les principales clauses des contrats d'affaires*, Ouvrage collectif, LGDJ, 2018, 2^{ème} éd., pp. 795 et 885 (11 pp.).
- 10° « Contrat de société » et « Économie collaborative », in F. Collart Dutilleul, V. Pironon, A. Van Lang (dir.), *Dictionnaire des transitions écologiques*, Ouvrage collectif, Institut Universitaire Varenne, 2018, pp. 248 et 350 (10 pp.).
- 11° « La doctrine juridique humaniste », in *Liber amicorum. Mélanges en l'honneur de François Collart Dutilleul*, Ouvrage collectif, Dalloz 2017, p. 589 (14 pp., coécrit avec J.-B. Racine et M. Teller, à hauteur de 6 pp.).
- 12° « Le financement alternatif par l'utilisation des fonds », in J.-M. Moulin (dir.), *Droit de la finance alternative*, Préfaces de M. Nowak et Th. Bonneau, Ouvrage collectif, Larcier-Bruylant 2017, p. 107 (29 pp.).
- 13° « Présentation générale », in I. Parachkévova, M. Teller (dir.), *Quelles régulations pour l'économie collaborative ? Un défi pour le droit économique*, Actes de colloque, Dalloz, coll. Thèmes et commentaires, 2017, p. 3 (9 pp.).
- 14° « La complexification des procédures collectives par le droit des sociétés », in A. Cerati-Gauthier, V. Perruchot-Triboulet (dir.), *Les procédures collectives complexes*, Actes de colloque, Joly éditions, coll. Pratique des affaires, 2017, p. 243 (10 pp.).
- 15° « Les SCI et le droit des régimes matrimoniaux », in V. Egéa (dir.), *1965 - 1985 - 2015. Cinquante ans de droit des régimes matrimoniaux. Bilan et perspectives*, Actes de colloque, PUAM, 2017, p. 95 (10 pp.).
- 16° « Les études de droit à l'épreuve des réalités économiques », in J.-J. Sueur et S. Farhi (dir.), *Le rôle de la pratique dans l'enseignement du droit*, LGDJ-Lextenso 2016, p. 103 (16 pp.).
- 17° « La protection à travers le choix de la structure sociétaire », in N. Borga (dir.), *La protection du dirigeant social*, LGDJ 2016, Coll. Grands colloques, p. 9 (9 pp.).
- 18° « Propriété formelle et propriété substantielle en droit des sociétés et des groupes », in L. Boy (dir.), *Les déséquilibres économiques et le Droit économique*, Larcier 2015, p. 125 (coécrit avec Abdoulaye Sakho, 12 pp.).
- 19° « Le gouvernement d'entreprise après la crise financière en France », in *Crisi dei mercati finanziari e corporate governance : poteri dei soci et tutela dei risparmiatori*, *Saggi di Minerva Bancaria* 2014, p. 25 (16 pp.).
- 20° « Légitimité et utilités de la spéculation », in F. Collart Dutilleul et E. Le Dolley (dir.), *Droit, Economie et Marchés des matières premières agricoles*, LGDJ/Lextenso, Paris, 2013, p. 33 (coécrit avec Marina Teller, 16 pp.).

4. FASCICULES

1° *Conventions entre les administrateurs et la société*, création en 2018, Juris-Classeur Sociétés Traité, 2018, Fasc. 130-50 (129 pp.).

2° *Activisme actionnarial et engagement à long terme de l'actionnaire*, création en 2020, Lamy Droit du financement, édition 2021 (paru en 2020, 10 pp.).

3° *Evaluation des droits sociaux*, création en 2017, mise à jour annuelle, Lamy Droit du financement, éditions 2021, 2020, 2019, 2018 (66 pp.).

4° *Restructuration des sociétés en difficulté*, création en 2017, mise à jour annuelle, Lamy Droit du financement, éditions 2021, 2020, 2019, 2018 (70 pp.).

5° *Actions et parts sociales*, mise à jour annuelle, Lamy Droit du financement, éditions 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 (94 pp.).

6° *Dispositions statutaires tendant au verrouillage de la société*, mise à jour annuelle, Lamy Droit du financement, éditions 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 (51 pp.).

7° *Prêts subordonnés*, mise à jour annuelle, Lamy Droit du financement, éditions 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 (62 pp.).

8° *Société Holding*, mise à jour annuelle, Lamy Droit du financement, éditions 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 (33 pp.).

9° *Statuts juridiques et fiscaux proposés aux activités de capital-investissement*, mise à jour annuelle, Lamy Droit du financement, éditions 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 (37 pp.).

10° *Structuration par démembrement de propriété*, mise à jour annuelle, Lamy Droit du financement, éditions 2019, 2018, 2017 (12 pp.).

11° *Titres de créances négociables. Dispositions communes*, mise à jour annuelle, Lamy Droit du financement, éditions 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 (37 pp.).

12° *Titres négociables à court terme*, mise à jour annuelle, Lamy Droit du financement, éditions 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 (30 pp.).

5. CHRONIQUES

Depuis 2014, participation à la chronique annuelle de droit privé et droit économique de l'environnement de la Revue Juridique de l'Environnement (5 pp. en moyenne).

6. RECENSIONS D'OUVRAGES

1° Mireille Delmas-Marty, *Sortir du pot au noir. L'humanisme juridique comme boussole*, Buchet-Chastel: Coll. La Verte, 2019, 94 p., *J.D.I.* - © LexisNexis SA - Octobre-Novembre-Décembre 2019, p. 3 (5 pages).

2° Jean-Christophe Roda (dir.), *Droit et Surnaturel*, LGDJ-Lextenso, coll. Grands Colloques, 2015, Recension publiée à la *Revue Trimestrielle de Droit Civil* 2015, p. 727 (4 pages).

3° Mahmoud Mohamed Salah, *L'irruption des droits de l'homme dans l'ordre économique international : mythe ou réalité ?*, LGDJ, Coll. Droit et Economie, 2012, Recension publiée à la *Revue Internationale de Droit Economique* 2014, p.111 (5 pages).

4° Alexis Albarian, *Actualité jurisprudentielle 2010-2011, Droit commercial - Droit des sociétés commerciales*, préface J. Mestre, Lamy 2011, coll. Axe Droit, Recension publiée à la *Revue Trimestrielle de Droit Civil* 2011, p. 825 (2 pages).

7. NOTES D'ARRÊT

1° « Retour sur le préjudice personnel de l'associé agissant à l'encontre du dirigeant », note sous Cass. com., 2 juin 2021, *Bulletin Joly Sociétés* sept. 2021, p. 47, n° 200i0 (5 pp.).

2° « L'action *ut singuli* face au monopole du commissaire à l'exécution du plan », note sous Cass. com., 12 nov. 2020, *Bulletin Joly Sociétés* janv. 2021, p. 49, n° 121p4 (5 pp.).

3° « La détection des risques de défaillance en temps de Covid-19 : réhabilitons l'alerte ! », obs. sous Ord. n° 2020-596, 20 mai 2020, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 6, 2020, p. 2 (2 pp.).

- 4° « Plan de cession de titres : l'enjeu de l'opposabilité des clauses conventionnelles d'inaliénabilité », note sous Cass. com., 5 févr. 2020, *Bulletin Joly Sociétés* mars 2020, n° 120q8, p. 26 (5 pp.).
- 5° « Retour en force de l'intérêt indirect dans les conventions réglementées », note sous Cass. com., 16 mai 2018, *Bulletin Joly Sociétés* 2018, p. 495, n° 118w3 (5 pp.).
- 6° « La modification du plan de sauvegarde face à l'intérêt de groupe », note sous CA Paris, 28 nov. 2017, *Bulletin Joly Sociétés* 2018, p. 220, n° 118j8 (4 pp.).
- 7° « Compte courant d'associé bloqué, intérêts échus pendant la période d'observation et déclaration de créance : mode d'emploi », obs. sous Cass. com., 27 sept. 2017, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 1, 2018, p. 4 (1 p.).
- 8° « Conversion de la sauvegarde de la filiale en liquidation : l'autonomie patrimoniale prime toujours », obs. sous Cass. com., 15 nov. 2017, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 1, 2018, p. 5 (1 p.).
- 9° « L'interposition de personnes dans la reprise d'une entreprise en difficulté », note sous Cass. com., 8 mars 2017, *Bulletin Joly Sociétés* 2017, p. 400, n° 116k7 (5 pp.).
- 10° « Dirigeants repreneurs par personnes interposées : vous ne passerez pas ! », obs. sous Cass. com., 8 mars 2017, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 5, 2017, p. 4 (1 p.).
- 11° « SNC : le liquidateur judiciaire peut agir en contribution aux pertes sociales », Obs. sous Cass. com., 27 sept. 2016, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 10, 2016, p. 5 (1 page).
- 12° « Le président du directoire révoqué mais rémunéré : petite leçon de rigueur », note sous CA Paris, 26 mai 2016, *Bull. Joly Sociétés* 2016, p. 654, n° 115r7 (7 pages).
- 13° « L'impossible révocation des dirigeants de la société dissoute », Obs. sous Cass. com., 27 sept. 2016, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 6, 2016, p. 4 (1 page).
- 14° « Cession forcée des droits sociaux des dirigeants : l'introuvable date de la perte de la qualité d'associé », Obs. sous Cass. com., 26 janv. 2016, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 3, 2016, p. 2 (1 page).
- 15° « L'indemnité pour déclaration de la créance n'aggrave pas la situation du débiteur », Obs. sous Cass. com., 8 sept. 2015, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 9, 2016, p. 2 (1 page).
- 16° « Le recours à l'article 1843-4 du Code civil prévu par un pacte d'actionnaires : comment faire du neuf avec du vieux », Note sous Cass. com., 29 sept. 2015, *Bull. Joly Sociétés* 2016, p. 81, n° 114p7 (5 pages).
- 17° « Action en concurrence déloyale exercée par une société en liquidation judiciaire : retour à la distinction entre préjudice collectif et préjudice personnel », Note sous Cass. com., 29 sept. 2015, *Bull. Joly Sociétés* 2015, p. 661, n° 114h3 (6 pages).
- 18° « La perte de la qualité d'associé en liquidation judiciaire ne peut être antérieure au remboursement de la valeur de ses droits sociaux », Note sous Cass. com., 5 mai 2015, *Act. proc. coll.* 2015, comm. n° 165 (3 pages).
- 19° « Immeuble acquis avant la transformation d'une SCI en SARL : absence d'évaluation et pouvoir du liquidateur de vendre », Obs. sous Cass. com., 27 mai 2014, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 7, 2015, p. 3 (1 page).
- 20° « Responsabilité pour insuffisance d'actif : la création d'une société sous-capitalisée n'est pas une faute de gestion », Note sous Cass. com., 10 mars 2015, *Bull. Joly Sociétés* 2015, p. 244, n° 113m1 (5 pages).
- 21° « Le loueur du fonds de commerce non radié du RCS : particulier surendetté ou entreprise en difficulté ? », Obs. sous Cass. com., 17 févr. 2015, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 4, 2015, p. 3 (1 page).
- 22° « Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif et dissolution de la société : qui peut agir en recouvrement de créance ? », Note sous Cass. com., 13 janv. 2015, *Bull. Joly Sociétés* 2015, p. 145, n° 113d7 (6 pages).
- 23° « L'abus de minorité, le mandataire ad hoc et l'administrateur judiciaire : quelle place pour le secret professionnel et l'expertise in futurum ? », Note sous Cass. com., 18 nov. 2014, *Bull. Joly Sociétés* 2015, p. 93, n° 113a2 (4 pages).
- 24° « Suite et fin : l'action en responsabilité pour insuffisance d'actif est bien conforme à la Constitution », Note sous Cons. Const., 26 sept. 2014, *Bull. Joly Sociétés* 2014, p. 444, n° 112r4 (5 pages).
- 25° « L'action en responsabilité pour insuffisance d'actif est-elle contraire à la Constitution ? », Note sous Cass. com., 27 juin 2014, *Bull. Joly Sociétés* 2014, p. 404, n° 112m (6 pages).

- 26° « L'action en remboursement du compte courant d'associé n'est pas un « droit propre » de l'associé dessaisi », Obs. sous Cass. com., 23 sept. 2014, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 10, 2014, p. 2 (1 page).
- 27° « Restitution des dividendes des parts cédées par le débiteur : l'inopposabilité frappe encore... », Obs. sous Cass. com., 16 sept. 2014, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 9, 2014, p. 2 (1 page).
- 28° « La responsabilité civile du dirigeant au secours de la filiale en difficulté », Obs. sous Cass. com., 27 mai 2014, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 7, 2014, p. 5 (1 page).
- 29° « Rejet du plan reposant sur l'engagement d'un associé trop endetté », Obs. sous Cass. com., 18 mars 2014, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 5, 2014, p. 4 (1 page).
- 30° « Monopole du liquidateur pour agir dans l'intérêt des créanciers : l'introuvable préjudice personnel de l'associé ? », Note sous Cass. com., 28 janv. 2014, *Bull. Joly Sociétés* 2014, p. 261, n° 111r9 (6 pages).
- 31° « Interdiction de gérer pour défaut de dépôt de bilan », Obs. sous Cass. com., 14 janv. 2014, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 3, 2014, p. 4 (1 page).
- 32° « L'associé en nom peut bénéficier d'une procédure collective », Obs. sous Cass. 2^e civ., 5 déc. 2013, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 1, 2014, p. 2 (1 page).
- 33° « Le créancier contrôleur peut agir en extension d'une procédure collective...mais risque de ne pas l'obtenir », Note sous CA Paris, P. 5, ch. 8, 1^{er} oct. 2013, *Bull. Joly Sociétés* 2013, n° 110y5 (5 pages).
- 34° « SAS : confirmation de l'absence d'obligation de non-concurrence à la charge de l'associé », Note sous Cass. com., 10 sept. 2013, *Lamy Droit des affaires*, nov. 2013, n° 87 (7 pages).
- 35° « Extension à une entreprise exerçant une profession libérale réglementée : l'ordre professionnel doit être entendu », Obs. sous Cass. com., 5 nov. 2013, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 11, 2013, p. 3 (1 page).
- 36° « Extension de procédure collective et EURL : le triste sort des entreprises familiales », Note sous Cass. com., 2 juill. 2013, *Bull. Joly Sociétés* 2013, n° 110p1 (4 pages).
- 37° « Le créancier nommé contrôleur peut agir en extension d'une procédure collective », Note sous Cass., avis, 3 juin 2013, *Bull. Joly Sociétés* 2013, n° 110f6 (5 pages).
- 38° « QPC et injonction de publication des comptes : la prévention-détection à nouveau validée », Obs. sous Cass. com., 3 sept. 2013, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 9, 2013, p. 2 (1 page).
- 39° « Formalisme de la cession forcée des parts du dirigeant : quand l'esprit l'emporte sur la lettre... », Note sous Cass. com., 22 mai 2013, *Bull. Joly Sociétés* 2013, n° 110c0 (4 pages).
- 40° « Expertise de gestion sur une opération antérieure à la cessation des paiements : l'associé a intérêt pour agir », Note sous T. com. Nantes, 23 avr. 2013, *Bull. Joly Sociétés* 2013, p. 428, n° 194 (4 pages).
- 41° « Défaut de perception des loyers et confusion des patrimoines : une équation incertaine », Obs. sous Cass. com., 26 mars 2013, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 5, 2013, p. 5 (1 page).
- 42° « L'injonction de déposer les comptes annuels dans le cadre de la prévention-détection est conforme à la Constitution (pour l'instant...) », Note sous Cass. com., 15 janv. 2013, *Bull. Joly Sociétés* 2013, p. 270, n° 116 (4 pages).
- 43° « Refus de l'expertise de gestion sur une augmentation de capital : entre droit des sociétés et droit des entreprises en difficulté », Note sous Cass. com., 25 septembre 2012, *Bull. Joly Sociétés* 2013, p. 48, n° 20 (5 pages).
- 44° « Refus de l'extension de la liquidation judiciaire ouverte à l'occasion de la résolution du plan de redressement », Obs. sous Cass. com., 16 oct. 2012, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 11, 2012, p. 3 (1 page).
- 45° « Précisions sur la responsabilité de la banque du fait du crédit consenti », Obs. sous Cass. com., 19 juin 2012, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 8, 2012, p. 4 (1 page).
- 46° « Confusion des patrimoines fondée sur l'anormalité des relations financières : des précisions sur la sous-facturation et sa preuve », Note sous Cass. com., 5 juin 2012, *Bull. Joly Sociétés* 2012, p. 644, n° 355 (4 pages).
- 47° « Convocation des dirigeants : l'obligation demeure pour les instances en cours », Obs. sous Cass. com., 22 mai 2012, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 7, 2012, p. 4 (1 page).
- 48° « Réunion à l'actif du débiteur des biens du conjoint : droit transitoire, proportionnalité et conventionalité », Note sous Cass. com., 11 avr. 2012, *Bull. Joly Sociétés* 2012, p. 497, n° 266 (4 pages).
- 49° « Déclaration de créance par un indivisaire : un pour tous... », Obs. sous Cass. 1^{re} civ., 14 mars 2012, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 5, 2012, p. 2 (1 page).

50° « Interdiction de la clause de déchéance du terme fondée sur la cessation des paiements », Obs. sous Cass. com., 21 févr. 2012, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 4, 2012, p. 4 (1 page).

51° « Domaine de compétence du tribunal de la procédure collective », Obs. sous Cass. com., 7 févr. 2012, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 3, 2012, p. 6 (1 page).

52° « Engagement d'apport en compte courant d'associé : lettre d'intention ou cautionnement ? », Note sous Cass. com., 25 oct. 2011, *Bull. Joly Sociétés* 2012, p. 200, n° 135 (5 pages).

53° « Clause d'agrément et décision du conseil d'administration : interdiction de l'agrément conditionnel », Note sous Cass. com., 17 janv. 2012, *Lamy Droit des affaires*, févr. 2012, n° 69, p. 10 (8 pages).

54° « Retour sur la définition et la sanction de la société fictive », Note sous Cass. com., 4 oct. 2011, *Bull. Joly Sociétés* 2012, p. 19, n° 19 (4 pages).

55° « La responsabilité délictuelle de la société-mère : une alternative à la qualité de co-employeur », Obs. sous CA Versailles, 31 oct. 2011, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 1, 2012, p. 5 (1 page).

56° « Administrateur provisoire et cogérant désigné postérieurement par les associés : qui peut faire appel au nom de la société ? », Note sous Cass. soc., 22 juin 2011, *Bull. Joly Sociétés* 2011, p. 972, n° 493 (3 pages).

57° « Doit-on déclarer la créance résultant de l'action en comblement de passif dans la procédure collective du dirigeant ? », Obs. sous CE, 20 mai 2011, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 10, 2011, p. 4 (1 page).

58° « Le directeur général d'une banque populaire peut-il déclarer la créance ? », Obs. sous Cass. com., 12 juill. 2011, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 9, 2011, p. 2 (1 page).

59° « Action en comblement de passif contre un dirigeant soumis à une procédure collective : la créance n'a pas à être déclarée », Note sous CE 20 mai 2011, *Bull. Joly Sociétés* 2011, p. 812, n° 390 (6 pages).

60° « Application dans le temps du nouveau cas de relèvement de l'interdiction de gérer : qu'est-ce qu'une procédure en cours ? », Obs. sous Cass. com., 12 juill. 2011, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 8, 2011, p. 5 (1 page).

61° « Insuffisance d'actif : faut-il mettre en cause le dirigeant de droit en plus du dirigeant de fait ? », Obs. sous CA Rouen, 3 mars 2011, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 8, 2011, p. 4 (1 page).

62° « Insuffisance d'actif, société anonyme et loi NRE : les administrateurs sont-ils des dirigeants de droit ? », Obs. sous Cass. com., 31 mai 2011, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 7, 2011, p. 5 (1 page).

63° « L'arrêt de l'activité professionnelle n'empêche pas la saisine d'office du tribunal », Obs. sous Cass. com., 15 févr. 2011, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 4, 2011, p. 5 (1 page).

64° « Pas de tierce opposition pour le débiteur d'une créance cédée pendant la période suspecte ! », Obs. sous Cass. com., 18 janv. 2011, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 3, 2011, p. 4 (1 page).

65° « Compte joint et exceptions à l'interdiction des paiements », Obs. sous Cass. com., 16 nov. 2010, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 1, 2011, p. 2 (1 page).

66° « Le maintien des dirigeants de la société dissoute n'est pas rétroactif », Obs. sous Cass. com., 19 oct. 2010, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 11, 2010, p. 6 (1 page).

67° « Une seule loi pour toutes les procédures étendues à la même personne », Obs. sous Cass. com., 21 sept. 2010, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 10, 2010, p. 4 (1 page).

68° « Point de départ de la prescription de l'action en responsabilité pour soutien abusif », Obs. sous Cass. com., 7 sept. 2010, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 9, 2010, p. 7 (1 page).

69° « Créancier domicilié hors de France métropolitaine : pas d'allongement du délai de déclaration lorsque la procédure est ouverte au domicile du créancier », Obs. sous Cass. com., 13 juill. 2010, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 8, 2010, p. 2 (1 page).

70° « Dessaisissement et droits propres de la société dissoute », Obs. sous Cass. com., 26 mai 2010, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 7, 2010, p. 2 (1 page).

71° « Honoraires de l'avocat du débiteur et acte de gestion courante », Obs. sous Cass. com., 30 mars 2010, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 6, 2010, p. 2 (1 page).

72° « Du nouveau sur la cession forcée de droits sociaux dans la procédure collective », Note sous Cass. com., 9 février 2010, *Bull. Joly Sociétés* 2010, p. 559, n° 115 (7 pages).

- 73° « L'action en responsabilité pour insuffisance d'actif peut être cumulée avec une action en réparation du préjudice personnel de l'associé », Obs. sous Cass. com., 9 mars 2010, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 5, 2010, p. 6 (1 page).
- 74° « Poursuites pénales contre la société en liquidation judiciaire : qui peut représenter la société ? », Obs. sous Cass. crim., 10 février 2010, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 4, 2010, p. 4 (1 page).
- 75° « Société d'assurance et confusion de patrimoines : comment départager le droit spécial et le droit commun ? », Obs. sous Cass. com., 26 janvier 2010, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 3, 2010, p. 3 (1 page).
- 76° « Chèque émis avant le jugement d'ouverture : rappel des règles et rappel à l'ordre... », Obs. sous Cass. com., 12 janvier 2010, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 3, 2010, p. 2 (1 page).
- 77° « Le principe de proportionnalité s'invite dans l'action en responsabilité pour insuffisance d'actif », Obs. sous Cass. com., 15 décembre 2009, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 2, 2010, p. 6 (1 page).
- 78° « Inaliénabilité de la créance de report en arrière des déficits », Obs. sous Cass. com., 15 octobre 2009, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 2, 2010, p. 5 (1 page).
- 79° « Effets du dessaisissement du débiteur sur l'action en garantie contre son assureur », Obs. sous Cass. civ. 2^e, 19 novembre 2009, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 1, 2010, p. 5 (1 page).
- 80° « Vente de gré à gré : pour valoir acceptation, l'ordonnance du juge-commissaire doit reprendre les termes de l'offre », Obs. sous Cass. com., 6 octobre 2009, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 8, 2009, p. 5 (1 page).
- 81° « La rupture abusive d'un autre crédit que le crédit garanti n'est pas une exception inhérente à la dette », Obs. sous Cass. com., 22 septembre 2009, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 7, 2009, p. 3 (1 page).
- 82° « Prise en compte dans l'insuffisance d'actif du passif postérieur au jugement adoptant le plan de continuation », Obs. sous Cass. com., 7 juillet 2009, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 6, 2009, p. 5 (1 page).
- 83° « Précisions sur les critères de la confusion de patrimoines », Obs. sous Cass. com., 16 juin 2009, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 5, 2009, p. 5 (1 page).
- 84° « Action en comblement de passif : on ne transige pas sur la condamnation ! », Obs. sous Cass. com., 24 mars 2009, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 3, 2009, p. 6 (1 page).
- 85° « Plan de cession totale : conditions de l'action en responsabilité contre un contractant de la société débitrice », Obs. sous Cass. com., 10 mars 2009, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 2, 2009, p. 7 (1 page).
- 86° « La convocation du dirigeant peut résulter d'un acte distinct de l'assignation introductive », Obs. sous Cass. com., 17 février 2009, *L'Essentiel Droit des Entreprises en Difficulté*, n° 1, 2009, p. 5 (1 page).
- 87° « Crédit consenti à un emprunteur averti dans l'intérêt personnel de la banque », Note sous Cass. com., 14 mai 2008, *Bull. Joly Sociétés* 2008, p. 790, n° 170 (7 pages).
- 88° « Incertitudes sur la preuve de l'information de l'actionnaire et son préjudice personnel », Note sous Cass. com., 9 octobre 2007, *Bull. Joly Sociétés* 2008, p. 95, n° 22 (9 pages).
- 89° « Non-application de l'article L. 312-2 du Code de la consommation au prêt souscrit pour l'acquisition de parts d'une SCPI », Note sous Cass. 1^{ère} civ., 14 juin 2007, *Bull. Joly Sociétés* 2007, p. 1111, n° 301 (7 pages).
- 90° « Le conjoint collaborateur ne peut bénéficier de l'ouverture d'une procédure collective », Note sous Cass. com., 11 février 2004, *JCP E* 2004, 1742 (7 pages).

8. COMMUNICATIONS À DES COLLOQUES ET CONFÉRENCES NON PUBLIÉES

- 1° L'entreprise, in *Débattre de nos a priori*, Séminaire interne pluridisciplinaire GREDEG, 15 octobre 2020.
- 2° Introduction, in *Droit et objets connectés*, Colloque international du 15 novembre 2019, Université Côte d'Azur.
- 3° La grande bascule des flux numériques, in *Le sens des libertés économiques de circulation. Qu'est-ce que nos disciplines ont à dire sur le sens des libertés de circulation ?*, Séminaire pluridisciplinaire du 4 avril 2019, Nice, UFR Droit.

4° Introduction, in *Droit et technonormativités : des objets connectés à l'IA*, Rencontres entre l'école de Nice et l'école de Bruxelles (Centre Perelman de Philosophie du Droit), 27 et 28 septembre 2018, Université Côte d'Azur.

5° Introduction, in *Les enjeux juridiques des objets connectés*, Tables rondes du 4 juin 2018, Journée pluridisciplinaire, Université Côte d'Azur.

6° Doit-on séparer le droit économique de la démocratie ?, in *Les crises de la démocratie et le rôle du droit économique*, Journée académique co-organisée par le Max Planck Institute for Innovation and Competition et l'Association Internationale de Droit Economique (AIDE), Munich, 11 juin 2018.

7° Du court terme au long terme : 10 ans de gouvernance d'entreprise, in 10 ans de crise financière : Quelles évolutions du droit ? Quelles perspectives ?, Colloque Nice 16 juin 2018.

8° Mutations de l'actionnariat et renouvellement des modes de gouvernance d'entreprise, Conférence au Collège des Bernardins, Paris, dans le cadre du programme de recherche « *Gouvernement de l'entreprise. Création de commun* » (2015-2017), 29 mars 2017.

9° Les aspects liés au droit des sociétés, in *Les contrats des TPE et PME. Etude de droit comparé*, Colloque Aix en Provence, 20 avril 2016.

10° Introduction générale, in *La réforme des baux commerciaux par la loi Pinel du 18 juin 2014*, Colloque Nice, 6 février 2015.

11° La spéculation sur les dérivés agricoles, in *Colloque de clôture du Programme « Lascaux »*, Nantes, 14 mars 2014.

12° Les tendances actuelles du droit commercial et son enseignement dans les universités françaises (*The recent trends of Commercial Law and its teaching in French universities*), in *Colloque en hommage au Professeur Astolfo DI AMATO*, Naples, 9 mai 2013.

13° A partir de 2013, Conférence introductive, in *Le métier de Juriste d'affaires*, Tables rondes annuelles en coopération avec L'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE).

14° Réflexions autour de la gouvernance d'entreprise, Conférence prononcée à la faculté de droit de Nice le 20 décembre 2012, dans le cadre des conférences d'ouverture organisées par le professeur Yves Strickler.

15° Actualité des sociétés par actions, in *Colloque annuel du Bulletin Joly Sociétés*, Paris 26 octobre 2012.

16° La rémunération des dirigeants des sociétés cotées, contribution aux 3^{èmes} rencontres de Droit Economique des 4 et 5 juin 2009, CREDECO, Université Nice Sophia Antipolis.

17° Conférence introductive, in *Procédure civile et procédures collectives*, Tables rondes du colloque CRAJEFE de Nice des 16 et 17 mai 2008.

18° Conférence introductive, in *La loi de sauvegarde : premiers mois d'application*, Tables rondes du colloque du CRAJEFE de Nice des 31 mars et 1^{er} avril 2006.

PARTICIPATION À DES COMITÉS SCIENTIFIQUES DE PRIX DE THÈSE OU DE REVUES

• Comités scientifiques de prix de thèse :

Depuis janvier 2020, référent principal de la mise en place et de la coordination du prix de thèse « Château de Goutelas », destiné au financement de séjours de recherche de jeunes chercheurs en vue de la constitution d'une bibliothèque de l'humanisme juridique, en coopération avec le Centre culturel de rencontre Château de Goutelas, l'Association Internationale de Droit Économique (AIDE), le Conseil Constitutionnel, l'Académie de Nuremberg et le Professeur Mireille Delmas-Marty (conception, interface avec les instances impliquées, appel à projets, examen des candidatures, rapports).

• Comités scientifiques de revues :

1° Depuis 2011, membre du comité scientifique de la revue *Bulletin Joly Sociétés* (réunions annuelles, propositions d'articles pour l'année à venir, définition de la politique éditoriale) et direction de la rubrique « Restructuration des sociétés en difficulté » (travail de sélection et d'expertise hebdomadaire).

2° Depuis 2011, membre du comité scientifique de la *Revue Internationale de Droit Économique* (sélection

et expertise d'articles).

3° 2011-2018, membre du comité scientifique de la revue Lamy Droit des affaires (sélection et expertise d'articles).

RÉSEAUX DE RECHERCHE

1° Depuis 2007, membre de l'Association Internationale de Droit Économique (AIDE) et de son Conseil d'administration. Depuis septembre 2017, vice-présidente du Conseil d'administration.

2° Depuis 2016, membre du Réseau de recherche pluridisciplinaire « LASCAUX » relatif aux transitions sociétales, sous la direction du Professeur François Collart Dutilleul.

Ce réseau a été mis en place à titre permanent, à partir de 2016. Il s'inscrit dans la continuité du programme de recherche européen « LASCAUX » sur le thème « Droit, Aliments, Terre » (2009-2014), sous la direction du Professeur François Collart Dutilleul.

3° Depuis 2013, membre du Réseau de recherche GDR NoST - Normes, Sciences et Techniques.

4° Depuis 2007, Membre de l'Association européenne de droit bancaire et financier (AEDBF).

5° Depuis 2005, membre de la Société de Législation Comparée (SLC) - Section Russie et Europe de l'Est.

RESPONSABILITÉS SCIENTIFIQUES

1. DIRECTION D'ÉQUIPE/AXE DE RECHERCHE AU SEIN D'UN LABORATOIRE DE RECHERCHE

Depuis 2013, direction du projet structurant « Sources et méthodologie du droit économique (SMDE) du laboratoire GREDEG, Université Côte d'Azur.

2. DIRECTION DE RECHERCHES COLLECTIVES

1° Programme de recherche « Droit et objets connectés »

Co-porteur et animateur principal à 80 % (avec J.-B. Racine et Th. Marteu) du programme de recherche « Droit et objets connectés » financé par l'Université Côte d'Azur, Académie 5, à la suite d'un appel à projets interne à l>IDEX Jedi.

Durée du projet : 24 mois (2017-2019).

Budget : 35 000 euros.

Nombre de chercheurs participants : 20 (12 enseignants-chercheurs et 8 doctorants).

Équipe : Jean-Sylvestre BERGÉ, Julie CHARPENET, Loïs DOSSIOS, Samy DOUIDER, Grégory FUSTER, Alexandra GARNIER, Lêmy GODEFROY, Énisa HIZMAJ, Caroline LEQUESNE-ROTH, Thierry MARTEU, Frédéric MARTY, Émilie MAUREL, Éva MOUIAL-BASSILANA, Irina PARACHKEVOVA-RACINE, Anana POSTOACA, Jean-Baptiste RACINE, Patrice REIS, Fabrice SIIRIAINEN, Marina TELLER, Anne TRESCASES.

Missions : conception de la réponse à l'appel à projets, organisation de séminaires internes mensuels avec les membres du projet (vingt séminaires internes au cours de la période 2017-2019), organisation de trois

colloques, coordination et co-rédaction du rapport de restitution, présentation du rapport de restitution à l'Académie 5 (IDEX Côte d'Azur), coordination, co-rédaction et relecture/correction de l'ouvrage collectif (en français et en anglais) issu du rapport de restitution.

Colloques organisés :

- *Droit et objets connectés*, Colloque international du 15 novembre 2019, Université Côte d'Azur.
- *Droit et technonormativités : des objets connectés à l'IA*, Rencontres entre l'école de Nice et l'école de Bruxelles (Centre Perelman de Philosophie du Droit), 27 et 28 septembre 2018, Université Côte d'Azur.
- *Les enjeux juridiques des objets connectés*, Tables rondes du 4 juin 2018, Journée pluridisciplinaire, Université Côte d'Azur.

Publication :

I. Parachkévova-Racine, J.-B. Racine, Th. Marteu (dir.), *Droit et objets connectés/The law and connected objects*, préface G. Lewkowicz, Ouvrage collectif bilingue (français et anglais), Larcier, coll. Création Information Communication, 2020, 277 pp.

Recherche collective co-rédigée par vingt chercheurs en droit.

2° Ouvrage collectif

I. Parachkévova, M. Teller (dir.), *Quelles régulations pour l'économie collaborative ? Un défi pour le droit économique*, Dalloz, coll. Thèmes et commentaires, 2017, 201 pp.

Ouvrage collectif pluridisciplinaire, issu d'un colloque tenu en 2016 (introduction, coordination scientifique et relecture/correction des travaux).

Équipe : Lise ARENA, Julien BROSSE, Aurore CHAIGNEAU, Marc DALLOZ, Lêmy GODEFROY, Faustine JACOMINO, Emmanuel KESSOUS, Gilles J. MARTIN, Frédéric MARTY, Jacques MESTRE, Eva MOUIAL, Irina PARACHKÉVOVA, Valérie PIRONON, Patrice REIS, Stéphane ROUSSEAU, Marina TELLER, Anne TRESCASES.

3° Dossiers scientifiques

Les conventions passées entre la société et ses administrateurs et actionnaires, Dossier collectif, *Actes pratiques et Ingénierie sociétaire*, LexisNexis, n° 162, nov.-déc. 2018, p. 4 s. (introduction, co-rédaction, conception et direction scientifique de la recherche), 104 pp.

Équipe : Luc ATHLAN, Frank MARTIN-LAPRADE, Renaud MORTIER, Irina PARACHKEVOVA-RACINE, Edmond SCHLUMBERGER.

La responsabilité dans les groupes de sociétés, Dossier collectif, *Actes pratiques et Ingénierie sociétaire*, LexisNexis, n° 153, mai-juin 2017, p. 4 (introduction, co-rédaction, conception et direction scientifique de la recherche), 55 pp.

Équipe : Pauline ABADIE, Nicolas BORGA, Géraldine GOFFAUX CALLEBAUT, Eva MOUIAL BASSILANA, Irina PARACHKEVOVA, Valérie PIRONON, Yann QUEINNEC, Jean-Christophe RODA, Anastasia SOTIROPOULOU.

3. DIRECTION SCIENTIFIQUE DE REVUES ET D'OUVRAGES

1° Depuis 2013, coresponsable scientifique de la rubrique « Restructuration des sociétés en difficulté » de la revue Bulletin Joly Sociétés (travail hebdomadaire de sélection et d'expertise des publications à paraître au titre de la rubrique).

2° Depuis 2013, codirectrice scientifique de l'ouvrage Lamy Droit du Financement (réunions périodiques, réflexion générale sur la conception de l'ouvrage et sur ses contributeurs, mise à jour biannuelle, interface avec l'éditeur).

INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LE DÉROULEMENT DE LA CARRIÈRE ET LES CONDITIONS D'EXERCICE

1° 2019, présidente du comité d'évaluation HCERES du Centre de Droit des affaires (CDA) de l'Université Toulouse 1 Capitole - UT1.

2° Depuis 2019, représentante de la Mention « Droit des affaires » auprès de l'EUR Lex@Société (école universitaire de recherche) créée au sein de l'Université Côte d'Azur.

3° 2017-2019, membre du Conseil Académique de l'Université Côte d'Azur (réunions mensuelles, diverses expertises et rapports étant impliqués par la fonction).

4° 2017-2019, directrice principale (à 80 %) du programme de recherche « Droit et Objets Connectés », Académie 5, IDEX Côte d'Azur, Université Côte d'Azur.

5° Pour la période 2017-2020, participation à deux comités de sélection (1 MCF, Université Côte d'Azur en 2019 et 1 PR, Université Côte d'Azur en 2017) en section 01, dont une en qualité de président de comité de sélection (MCF, Université Côte d'Azur en 2019).

6° Pour la période 2017-2020, participation à dix jurys de thèse.

7° 2015-2020, membre du Conseil de Gestion de l'UFR Droit de l'Université de Nice Sophia Antipolis, devenu Comité de Pilotage de l'EUR Lex@Société de l'Université Côte d'Azur (réunions bimensuelles).

8° Depuis 2013, direction du projet structurant de recherche « Sources et méthodologie du droit économique » (SMDE) au sein du laboratoire GREDEG.

9° Depuis 2011, direction de la Mention « Droit des affaires » (regroupant sept parcours de master 2) à l'Université Côte d'Azur (réunions pédagogiques périodiques, comités de perfectionnement, refonte annuelle de l'offre de formation, information annuelle des candidats, sélection et orientation, etc.).

10° Depuis 2008, direction du Master 2 « Juriste d'affaires » (faisant partie de la Mention « Droit des affaires ») à l'Université Côte d'Azur.